

ARCHITECTES ET-MESUREURS

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

PLOMBIERS ET COUVREURS

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 18 sept 1897.

Chez C. St Jean, architecte, rue St Jacques, No 180. Réparations et décorations de l'église St Sébastien. P. Boileau & Frères, entrepreneurs pour le tout.

NOTES

MM. Fournier et Benoit, architectes, au No 17 Côte de la Place d'Armes, sont à préparer les plan et devis pour une bâtisse à 3 étages formant une allonge au grand Central Hotel de Sherbrooke.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 28 septembre au 5 octobre 1897.

DISTRICT DE MONTREAL

Thomas O. Bulmer vs Charles Irvine.
Westmount—Les lots 208-68a, 69a, 70a, 71a et 71b situés rue Dorchester.
Vente le 28 sept., à 10h. a.m., au bureau du shérif à Montréal.

Joseph Simard vs N. B. Desmarreau.
St Laurent—La partie du lot 102 contenant 3 arpents de front.
Vente le 2 oct., à 11h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE TERREBONNE.

La Corporation du Collège St Laurent vs Charles Gagnon et al.
Ste Anne des Plaines — 1o Une terre désignée sous le No 77, avec bâtisses situées à Ste Anne des Plaines.
2o Une terre située à St Louis de Terrebonne, désignée sous les Nos 450 et 451.

Vente le 2 oct., à 10 h. a. m., à la porte de l'église de Ste Anne des Plaines pour le lot de cette paroisse et le même jour à 2 h. p. m., à la porte de l'église de St Louis de Terrebonne pour les lots de cette paroisse.

Louise B. Lafleur vs Jérémie Despatie.
Ste Adèle — Une terre située au 1er rang, désignée sous le No 23, avec bâtisses.

Vente le 1er oct., à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE JOLIETTE

Pierre Rondeau vs Julien Brouillette
St Norbert—Le lot 104 contenant 15 perches avec bâtisses.
Vente le 2 octobre à 10 h. a. m à la porte de l'église paroissiale.

John Bostwick et al vs Michel Desmarais

St-Elizabeth—1o Le lot 410 contenant 85 arpents avec bâtisses,
2o Les lots 495 et 496 contenant 36 arpents avec bâtisses.

Vente le 4 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

Etienne Parais vs Vve Michel Bourassa.

St Joseph de Lévis — Le lot 125 étant un emplacement avec bâtisses.

Vente le 29 septembre à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

La Cité de Québec vs Louis Auguste Gamache.

Québec—Partie du lot 798 de St Sauveur situé rue Durocher. Sujette à une rente.

Vente le 28 septembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE BEAUCÉ

Ernest Houde vs Agnès Beaucher dit Morency et vir

St-Benoit Labre—Le lot 25b du 6e rang contenant 95 acres avec bâtisses.

Vente le 28 septembre à midi à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE GASPÉ

Chs. R. Collas & Co. vs Dame Joséphine Denis et vir.

Paspébiac — Le lot 17 contenant 16½ acres avec bâtisses.

Vente le 4 octobre, à 11 h. a. m., au bureau d'enregistrement à New Carlisle.

DISTRICT DE RIMOUSKI

Louis Levesque vs Joseph Levesque, fils de Pierre

St Anaclet — 1o Le lot 17 du 7e rang, avec bâtisses.

2o Le lot 10, du 8e rang.

Vente le 28 septembre, à 10h. a.m., au bureau d'enregistrement à Rimouski.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Stanislas Thérien vs Edmond Dupont esqual et al

Ste-Monique—Les 4/12 indivis du lot 382 contenant 6 arpents de front avec bâtisses.

Vente le 28 septembre, à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Frederick Cruickshanks vs Harry F. Goff.

Cookshire — La partie du 11-44 du 8e rang avec bâtisses.

Vente le 2 octobre, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

UN PEU DE TOUT

Une dépêche de St Jean confirme les premières nouvelles d'une mauvaise saison de pêche, sur les côtes du Labrador. On craint une grande misère au Labrador cette automne et l'hiver prochain, d'autant plus qu'avec la rareté du poisson les prix sont très bas sur les marchés étrangers.

M. A. Girard a récemment signalé à la Société nationale d'agriculture l'arrivée à Paris de lait venant du Danemark et refroidi en partie. On réduit à l'état de glace 50 0/0 environ du lait, puis on le scelle dans des bidons de 110 gallons. Au moment de l'ouverture, on fait dégeler; le lait reprend ses qualités premières. M. Ringelan a opéré l'ouverture d'un bidon de lait trait le 15 juin, dont la moitié gelée le 16 juin. Le bidon était le 17 expédié de Copenhague; il arrivait à Paris le 21 juin. Le 24 il était à la station d'essai de machines. A la partie supérieure, un amas de glaçons; au-dessous, le lait se trouvait à l'état normal à 32 degrés Fahr. sans barattage. Le lait réchauffé a été dégusté; et après 9 jours de voyage, il

s'est présenté à l'état normal. Ce lait a été analysé par M. Lindet, qui y a trouvé 11.80 0/0 de matières sèches. Le procédé est donc pratiqué et deux usines existent actuellement en Danemark. La dépense ne s'élève pas à plus d'un centin par gallon.

Il y a des vaches dont le lait ne donne pas de beurre. Et quand ce lait se trouve mêlé à celui des autres vaches, le rendement de ce dernier en beurre diminue et devient de mauvaise qualité.

On a donc quelquefois intérêt à essayer séparément le lait de chacune des bêtes laitières d'une étable, afin de savoir quelle est ou quelles sont celles qui gâtent le lait des autres. Il y a probablement bien des fermiers possédant, sans le savoir, une bête dont le lait ne donne pas de beurre. Et c'est peut-être à ce défaut matériel que se rapportent, dans certains pays, les contes des ménagères qui attribuent leurs déceptions à quelque cause surnaturelle, comme, par exemple, à des sorciers.

Un vétérinaire belge traite les vaches dont le lait ne donne pas de beurre avec deux onces de sulfure d'antimoine 3 onces de graines de coriandre, le tout pulvérisé et mêlé à du fromage mou.

Il administre ce mélange en trois fois trois jours de suite, pendant que la vache est à jeun. De plus, aussitôt le remède absorbé, il fait encore avaler à la bête un mélange d'une demi-pinte de vinaigre, d'une pinte d'eau et d'une poignée de sel.

Un moteur à ammoniacque imaginé par M. MacMahon, ancien ingénieur de la marine américaine, a été soumis tout récemment aux Etats-Unis à des essais qui ont donné des résultats assez concluants.

On sait que l'ammoniacque anhydre a la propriété d'entrer en ébullition à la pression atmosphérique et à la température de 92.5° Fahr., et qu'il suffit de chauffer modérément ce liquide pour obtenir une augmentation de pression très rapide.

C'est sur ces propriétés que M. MacMahon s'est basé pour établir son moteur.

En chauffant l'ammoniacque liquide à 80.6° Fahr., on obtient de la vapeur ayant une pression de 10,5 As, laquelle vapeur agit dans les cylindres de la même façon que celle de l'eau. Seulement, au lieu de s'échapper dans l'air après son action, comme cela a lieu dans les locomotives, ou de se rendre dans un condenseur analogue à ceux des machines marines et autres, la vapeur d'ammoniacque est tout simplement recueillie dans un réservoir contenant de l'eau qui la dissout et l'absorbe dans une proportion égale à 1700 fois son volume.

Le réservoir qui reçoit la vapeur d'ammoniacque entoure le réservoir à ammoniacque de telle sorte qu'il n'y a pas, ou presque pas, de chaleur perdue.

Si, comme on l'affirme, la perte d'ammoniacque par les fuites n'atteint que 10 p.c., en toute une année, tandis que les frais de vaporisation et de dissolution ne s'élèveraient qu'à 2c par voiture-kilomètre, il sera facile de prévoir les chances d'avenir offertes par le nouveau moteur, en admettant, toutefois, que l'emploi de l'ammoniacque ne soit pas accompagné des multiples difficultés qui ont fait rejeter l'éther et le chloroforme vers 1855, le sulfure de carbone vers 1884, voire l'ammoniacque, lui-même, vers 1866.